



Faucet Warranty Information

Taymor is pleased to offer a LIMITED LIFETIME WARRANTY* against defects in materials and workmanship, to the original consumer purchaser from the date of purchase, as long as the original consumer purchaser owns the home in which the product(s) are installed.

This warranty excludes products that have been damaged through misuse, accidental damage, alteration, normal wear and tear, or by the use of corrosive or abrasive cleaning agents. This warranty applies to products installed in a residential setting. Purchasers for industrial, commercial and business usage are covered by a 5 year limited warranty from the date of purchase. Taymor recommends using a certified plumber for installation and repair.

Taymor is not liable for damages caused by neither incorrect installation nor incidental or consequential damages. At the company's discretion, Taymor will replace any part or finish that proves to be defective in material and/or workmanship under normal use, installation and service. This warranty does not cover shipping costs, labour costs or any other cost associated with the installation or replacement of the product/parts and is extended only to the original consumer purchaser of the product(s). The original sales receipt must be supplied to Taymor for all warranty claims.

***Taymor Fundamentals faucets are backed by a 1 Year Limited Warranty from the date of purchase.**

CARE AND CLEANING TIPS

Taymor uses advanced technology to create a finish highly resistant to the effects of normal wear and tear. Over time, frequency of use may cause some finishes to gracefully age in appearance. Additionally, with exposure to elements such as cleaning chemicals and humidity your product may show some signs of wear or tarnishing. These finish changes are not considered manufacturing defects and are not covered by warranty. Rather, they are indicative of normal wear and tear. As always, following the manufacturer's care instructions will safeguard the longevity of your Taymor product.

DO: Clean the product with mild soap and warm water. For best results, dry immediately with a soft, clean cloth.

DON'T: Do not use abrasive sponges or scouring agents for cleaning. We also advise against the use of solvents or acidic cleaners, lime scale removers, household vinegar and cleaning agents containing acetic acid.

For additional information or questions regarding Taymor warranties, please contact our Customer Service team:

WESTERN CANADA 1-800-267-4774 | custserv@taymor.com
EASTERN CANADA 1-800-387-7064 | customerservicetor@taymor.com

Renseignements sur la garantie pour les robinets

Taymor est fière d'offrir une GARANTIE À VIE LIMITÉE* contre les défauts de matériaux et de fabrication à compter de la date d'achat pour l'acheteur/consommateur initial, tant que l'acheteur/consommateur initial habite la résidence où le(s) produit(s) est/sont installé(s).

Cette garantie exclut les produits qui ont été endommagés par une mauvaise utilisation, un dommage accidentel, une modification, l'usure normale ou l'utilisation de produits de nettoyage corrosifs ou abrasifs. La garantie s'applique aux produits installés pour des applications résidentielles. Les acheteurs pour des applications industrielles et commerciales sont couverts par une garantie limitée de 5 ans à partir de la date d'achat. Taymor recommande de faire appel à un plombier certifié pour l'installation et la réparation.

Taymor n'est pas responsable des dommages causés par une mauvaise installation ni des dommages accessoires ou consécutifs. À la discrétion de la compagnie, Taymor remplacera toute pièce ou tout fini présentant un défaut de matériau et/ou de fabrication lors d'une utilisation, d'une installation ou d'un service normal. La garantie ne couvre pas les coûts d'expédition, les coûts de main-d'œuvre et tout autre coût associé à l'installation ou au remplacement du produit/des pièces, et s'applique uniquement à l'acheteur/consommateur initial du/des produit(s). Le reçu de caisse original doit être fourni à Taymor pour toutes les réclamations au titre de la garantie.

***Les robinets Fundamentals de Taymor sont couverts par une garantie limitée de 1 an à partir de la date d'achat.**

ASTUCES D'ENTRETIEN ET DE NETTOYAGE

Taymor a recours à une technologie avancée pour créer une finition extrêmement résistante aux effets de l'usure normale. Avec le temps, une utilisation fréquente pourrait entraîner un vieillissement en beauté de l'apparence. En outre, lorsque le produit est exposé à certaines substances, telles que des produits chimiques de nettoyage et de l'humidité, il pourrait présenter des signes d'usure ou de ternissement. Ces changements de la finition ne sont pas considérés comme des défauts de fabrication et ne sont pas couverts par la garantie. Ils indiquent plutôt une usure normale. Comme toujours, suivre les instructions d'entretien du fabricant préservera la longévité de votre produit Taymor.

À FAIRE : Nettoyez le produit avec un savon doux et de l'eau chaude. Pour de meilleurs résultats, sécher immédiatement à l'aide d'un chiffon doux et propre.

À NE PAS FAIRE : N'utilisez pas d'éponges ou de produits abrasifs pour le nettoyage. Nous déconseillons également d'utiliser des solvants ou des nettoyants acides, des détartrants, du vinaigre ménager et des produits nettoyants contenant de l'acide acétique.

Pour plus de renseignements ou pour toute question concernant les garanties offertes par Taymor, veuillez contacter l'équipe du service à la clientèle :

QUEST DU CANADA 1-800-267-4774 | custserv@taymor.com
EST DU CANADA 1-800-387-7064 | customerservicetor@taymor.com

CETTE GARANTIE EST EN VIGUEUR AU CANADA SEULEMENT.
© MARQUE DÉPOSÉE DE TAYMOR INDUSTRIES LTD.

taymor.com
01/2018